



Avis d'Appel d'Offres National



Date de publication : Mercredi, 04/12/2019

N° d'identification dossier : 03/AON/SOS-FAIM - CDKINS/PELIKYA/12-2019

TERMES DE REFERENCES

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE COOPERATIVE MULTISERVICES DES MARAICHERS MEMBRES DE L'UNION DES ASSOCIATIONS DES FEMMES MARAICHÈRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE KINSHASA, VILLE DE KINSHASA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Caritas développement Kinshasa est un organe technique de l'archidiocèse de Kinshasa (église catholique) qui s'occupe du secours d'urgence et de la promotion du développement. Elle intervient dans plusieurs domaines notamment dans la protection sociale des personnes vulnérables, dans le développement humain, dans le développement agricole et sécurité alimentaire, dans la protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique, etc.

La Caritas développement Kinshasa mène depuis octobre 2018, avec l'appui financier de plusieurs partenaires, à travers la ville de Kinshasa un projet d'appui aux activités maraichères dénommé ELIKYA. Ce projet a comme objectif d'améliorer le revenu et les conditions de vie de près de 1000 maraichères réunies au sein de 32 associations, regroupées à leur tour en UNION : Union des Associations des femmes maraichères pour le développement de Kinshasa «UAFMDK».

A travers l'appui à la structuration et à l'organisation, les formations et l'accompagnement de proximité du projet, les maraichers ont adopté les bonnes pratiques agricoles, ont amélioré leurs rendements, bénéficient de plusieurs appuis de leurs associations qui sont fonctionnelles et autonomes, accèdent au microcrédit, à l'alphabétisation, etc.

Cependant plusieurs défis (actuels et futurs) restent à relever pour aider les maraichers à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent dans leurs activités, parmi lesquelles, l'accès difficile à certains intrants (semences de qualité, compost, fertilisants, pesticides, etc.), à certains services économiques, l'accès difficile au marché et certaines autres contraintes liées à la commercialisation des produits.

Les associations et l'union qui les regroupent, par leur objet social et leur forme d'organisation, éprouvent des difficultés de divers ordres pour remplir pleinement ce rôle.

Ainsi, le projet envisage d'initier sur base de l'union des associations, une « Coopérative multiservice » devant rendre aux maraichers membres, un certain nombre de services et mettre à leur disposition des intrants nécessaires au développement de leurs activités.

La coopérative par son objet économique, devait permettre d'inscrire ces actions dans la durée (appui à l'approvisionnement aux intrants et matériels, appui à la transformation et à la commercialisation des produits, renforcement des capacités de production, etc.) et garantir leur développement au profit de plus de maraichers.

Elle a été identifiée comme une des formes idéales d'organisation des producteurs, lors des évaluations des phases antérieures du projet, pour pouvoir rendre à ces membres, des services économiques efficaces et durables. Cette hypothèse a été confirmée par une étude de marché des produits des membres de l'UAFMDK, réalisées récemment, grâce à l'intervention technique et financière de SOS FAIM.

C'est dans ce cadre que sera réalisée, encore avec le concours financier de SOS FAIM, cette étude de faisabilité, qui devra préciser et donner les orientations claires aux actions à développer par cette coopérative au profit des maraichers.

SOS Faim Belgique est une ONGD Belge qui travaille depuis plus de 30 ans en Afrique Centrale sur l'accompagnement des organisations paysannes et indirectement des exploitations familiales, tant au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation, mais aussi du développement institutionnel et humain. SOS Faim accompagne également la structuration et le plaidoyer du mouvement paysan congolais. SOS Faim met actuellement en place le Programme de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste. Ce programme a pour objectif de renforcer les performances économiques, sociales et environnementales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale dans les 8 pays dont en RDC.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1. Objectif général :

L'objectif général de l'étude est de permettre au projet de disposer des bases stratégiques et méthodologiques pour l'organisation d'une « Coopérative agricole multiservice » au profit des maraichers appuyés dans le cadre du projet ELIKYA, autour des filières porteuses identifiées par l'étude de marché antérieure.

2.2. Objectifs spécifiques :

- Elaborer les busines modèle de la coopérative (Un document technique précisant le modèle d'organisation de la coopérative et les services qui y seront rendus, les cibles à atteindre et les stratégies de mise en œuvre, etc.) ;
- Elaborer le plan d'affaire de la coopérative, à la base du projet économique en vue de démontrer sa rentabilité.

Avant d'entrer concrètement dans l'étude de faisabilité technique, organisationnelle et financière prévoir en fonction des connaissances des OP une **analyse du secteur en amont sur la production agricole** :

- Qui sont les membres de l'OP (diversité des types d'exploitations) ?
- Que font-ils ?
- Comment ? Quelles pratiques ?
- Avec quelles performances ?

Ces analyses doivent permettre de connaître les capacités des producteurs à s'impliquer dans le projet de création de coopérative et de poser un état des lieux facilitant les réflexions sur les aspects organisationnels.

Cet état des lieux pourra également fournir les données de référence pour mesurer les effets, impacts de l'activité développer en terme notamment d'amélioration de revenus agricole.



Eléments de contenu de l'étude :

- **Aspects techniques** : dimensionnement de l'activité, ingénierie et technologies utilisées
- **Aspects financiers et économiques** : recettes attendues, coûts d'investissement et d'opération; flux de trésorerie prévisionnel.
- **Aspects organisationnels** : compétences nouvelles à acquérir au sein de l'OP, cadre juridique (attention aux aspects fonciers et à la question de la propriété du capital), gouvernance proposée; implications en termes de temps à consacrer par l'OP à l'activité ; analyse de l'ensemble des parties prenantes, y compris les autres partenaires de l'OP qui peuvent influencer la décision finale.
- **Analyse de risques** (attention à ne pas oublier des facteurs sociaux et culturels !).



3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'étude seront présentés à la CD Kins et à ses partenaires qui auront à faire les choix des orientations à prendre et décider de la nature des investissements et du format du projet d'ensemble.

Les résultats que cette étude devra atteindre sont les suivants :

- Un état des lieux des activités des membres potentiels de la coopérative est réalisé ;
- Les besoins des maraîchères, susceptibles d'être couverts par des produits et des prestations de la coopérative sont déterminés (par exemple des prestations de formation, que la Coopérative pourrait fournir, etc), afin de promouvoir les filières porteuses identifiées par l'étude de faisabilité.
- Les données de référence de production (qualité et quantité) et de rentabilité sont fournies ;
- Une analyse des risques a été réalisée ;
- Les stratégies d'actions de la coopérative prenant en compte les principaux défis sont mises au point ;
- Les parties prenantes sont décrits (Les acteurs : producteurs, transformateurs, fournisseurs de biens et de services, ONG/D, concurrents potentiels, etc. qui ont un impact dans les activités de la coopérative) ;
- Définir le statut foncier des producteurs ;
- Les coûts d'investissement et de fonctionnement, et les sources de financement des activités de la coopérative sont déterminés;
- Le plan de pérennisation des actions de la coopérative est proposé.

4. PRODUITS ATTENDUS

Un rapport provisoire puis définitif, une fois validé le premier, sera présenté à S.O.S. Faim/Caritas Développement Kinshasa en trois exemplaires papiers originaux et un exemplaire en version électronique, en plus d'un document technique précisant le **Plan d'action** et **d'un Plan d'affaires de la Coopérative**.

L'étude doit contenir l'ensemble des données et informations permettant de faire une meilleure prévision des activités à développer par la coopérative, il s'agit entre autre de :



- La nature des services à rendre aux membres ;
- Proposer les emplacements des bureaux et les lieux de prestation de service ;
- La typologie et le nombre estimé des membres ;
- Les points forts et points faibles, les potentiels et risques (attention à ne pas oublier des facteurs sociaux et culturels !);
- Les règles et normes applicables aux domaines d'intervention ;
- Rôle du secteur privé (ONG nationales et internationales) ;
- Les données relatives à l'organisation de la coopérative :
 - Aspects techniques : dimensionnement de l'activité, ingénierie et technologie utilisées
 - Aspects financiers et économiques : recettes attendues, coûts d'investissement et d'opération ; flux de trésorerie prévisionnel.
 - Aspects organisationnels (résultantes de toutes les analyses) : compétences nouvelles à acquérir au sein de l'OP ; cadre juridique (attention aux aspects fonciers et à la question de la propriété du capital), gouvernance proposée ; implications en termes de temps à consacrer par l'OP à l'activité ; analyse de l'ensemble des parties prenantes, y compris les autres partenaires de l'OP qui peuvent influencer la décision finale.

5. PORTEE DE L'ETUDE

Cette étude sera menée sur un échantillon trié sur la population de 1028 maraîchers membres de 32 associations de l'UAFMDK et quelques autres groupes de maraîchers et coopératives existantes.

Elle sera réalisée par un consultant externe, qui aura la charge de concevoir les outils de collecte des données et la méthodologie à utiliser sur terrain.

L'étude se veut participative, en impliquant les acteurs locaux intervenant les filières agricoles utilisées par les maraichers.

6. QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET TACHES DU CONSULTANT

6.1. Qualifications et compétences du Consultant

Pour réaliser cette étude, le SOS Faim et la Caritas développement Kinshasa vont recourir à un consultant répondant aux critères suivants :

- Être détenteur d'un diplôme de licence ou plus en agroéconomie, développement rural, économie de développement, ou domaines similaires ;
- Avoir une expérience dans la réalisation des études similaires ;
- Avoir une expérience dans la gestion des projets de développement communautaire ;
- Témoigner d'une expérience de travail avec les coopératives des producteurs ;
- Avoir une bonne connaissance de l'approche systémique, et maîtriser la méthodologie correspondante ou accepter de se faire renforcer avant le démarrage de la mission;
- Avoir une excellente connaissance d'au moins une des filières et chaînes de valeurs agricoles en RDC, attestées par au moins des missions de consultance ou de conseil y ayant trait ;
- Posséder une bonne connaissance du secteur privé, et des opérateurs de la place, en termes de leviers de commercialisation ;

- Témoigner d'une bonne capacité de synthèse, d'analyse des données socio-économiques et de rapportage.
- Avoir une capacité de coordination et de suivi d'équipe sur le terrain,
- Une expérience MAP serait un atout fondamental

Une solide expérience en méthodes d'enquête et de recherche sur terrain en particulier dans le domaine agricole s'avère indispensable.

6.2. Tâches principales du consultant

Il est attendu du consultant :

- De programmer la réunion de cadrage initiale au démarrage de la mission ;
- De renforcer le renforcement de capacité de ces enquêteurs ;
- D'assurer la programmation des visites, rencontres et entretiens nécessaires à sa mission ;
- D'organiser les visites terrains en concertation avec le commanditaire, qui prendra en charge les aspects logistiques et d'introduction sur place, auprès des partenaires locaux ;
- D'organiser, de concert avec le commanditaire, l'atelier de restitution/ validation du rapport ;
- D'assurer tous les aspects de la production du rapport final, y compris sa duplication.

7. DUREE DE L'ETUDE

Il est prévu 20 jours pour la réalisation de l'ensemble de la mission incluant la réunion de cadrage, la revue documentaire, la définition de la méthodologie et sa validation par la Direction du Projet, la présentation du draft du Questionnaire d'enquête de l'étude du projet et sa validation par SOS Faim et la Caritas Développement Kinshasa, les travaux de terrain ainsi que la rédaction et la transmission du rapport final.

8. DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission doit comporter une Offre Technique et Financière.

L'Offre technique détaillera la compréhension des TDR, la méthodologie proposée pour l'étude, le chronogramme d'exécution, le CV du (des) consultant(s), rôle et organisation de l'équipe ainsi que les références et exemples de missions identiques déjà réalisées (intitulés des missions, nom et coordonnées des clients).

L'Offre financière précisera le montant des honoraires des consultants, et tous autres frais éventuellement nécessaires à la réalisation de l'étude.

Le dossier de candidature devra être transmis au plus tard le 20 décembre 2019, à 15 heures, en dur ou en version électronique avec mention « **Candidature pour la réalisation d'étude de faisabilité d'une Coopérative agricole multiservice** » respectivement aux adresses ci-après : à SOS Faim, sis n° 15-17, avenue Colonel Ebeya, Kinshasa-Gombe (E-mail : mbi@sosfaim.org) et à Caritas Développement Kinshasa, sis n° 79, 13^{ème} Rue, Quartier Industriel, Kinshasa-Limete (E-mail : caritaskinshasa@gmail.com; projetelikyacaridevkin@gmail.com).

Fait à Kinshasa le 04 décembre 2019.

